

A Bruxelles Saint-Louis - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **optionnel**

Activités sur d'autres sites : **optionnel**

Domaine d'études principal : **Sciences économiques et de gestion**

Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis (ESPO-SaintLouis)**

Sigle du programme: **INGB1BA**

INGB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme du bachelier en ingénieur de gestion, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes:

I. Acquérir les bases disciplinaires et méthodologiques dans le domaine de l'économie et de la gestion

- **Maîtriser de manière active les concepts et modèles fondamentaux des sciences économiques et des sciences de gestion.**
- **Acquérir les outils méthodologiques de base nécessaire à la démarche scientifique dans le domaine de l'économie et de la gestion**

•

• **Mobiliser des compétences de communication dans deux langues en plus du français, à l'oral et à l'écrit, dans le cadre de l'exposé d'un raisonnement ou d'une recherche en respectant la déontologie scientifique.**

- Capacité à produire un raisonnement personnel et rigoureux, et à l'argumenter sous forme écrite et orale
- Capacité de mener à son terme une recherche et un travail de qualité universitaire, notamment en manipulant les données statistiques,
- Capacité à rédiger un rapport en respectant les normes de l'écriture scientifique

AA des travaux pratiques de l'ensemble des cours d'économie et de gestion; Simulation de gestion – jeu d'entreprise

- Acquérir des compétences réceptives et productives en anglais et en néerlandais, et plus précisément, capacité à soutenir une conversation courante ou spécialisée (domaines des sciences sociales et humaines) dans ces deux langues ;
- Comprendre, étudier et restituer un enseignement théorique dans ces deux langues ;

Ensemble des UE en NL et EN des BAS 1,2,3

- Familiarisation avec un environnement allophone actif (séjours à l'étranger)

Echanges ERASMUS en BAS 3

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en ingénieur de gestion est un programme de 1er cycle (bachelier dit de "transition"), qui comporte 120 crédits, et fait l'objet d'une découpe chronologique en trois blocs annuels de 60 crédits. Il prépare à la formation de 2e cycle (programme de Master).

Le programme comprend des cours de sciences et de technologies, et une formation poussée en mathématiques et statistiques. Toutefois, le programme est conçu de manière à satisfaire - au minimum - les exigences du tronc commun de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication Saint-Louis (ESPB) dans chaque matière, et permettre ainsi - par une reconnaissance de l'équivalence des crédits - les mêmes possibilités de réorientation aisée que pour les autres programmes de bachelier de la faculté.

La faculté ESPB du site de Saint-Louis - Bruxelles propose également un programme bilingue (français-anglais) ou un programme trilingue (français -anglais-néerlandais).

Les étudiant-e-s qui souhaitent conserver la filière unilingue en français reçoivent également un enseignement linguistique de qualité. Unités d'enseignement de langue et unité d'enseignement en langue étrangère font partie intégrante de leur programme puisqu'il-elle-s doivent prendre des unités d'enseignement de langues usuelles anglaise et néerlandaise dans les 1er et 2e blocs annuels standardisés tandis que dans le 3e bloc annuel standardisé, une unité d'enseignement doit être suivie obligatoirement en anglais (Corporate finance). De plus, quelle que soit la majeure choisie, les étudiant-e-s ont la possibilité d'inscrire à leur programme annuel des unités d'enseignement organisées par notre partenaire de la KU Leuven - Campus Bruxelles.

INGB1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

● Obligatoire

✂ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025

○ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante

⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante

△ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante

■ Activité avec prérequis

🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange

🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BECGE1210	Microéconomie 🟡	Xavier Wauthy	PR [q1] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐		x	
○ BECGE1211	Macroéconomie 🟡	Jean-François Fagnart	PR [q2] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐		x	
○ BECGE1311	Economie industrielle 🟡	Gilles Grandjean	PR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐			x

o Gestion

○ BECGE1112	Fondements de la comptabilité	Oscar Bernal Diaz (supplée Alexandre Girard)	PR [q1] [45h+15h] [5 Crédits] 🌐	x		
○ BECGE1115	Introduction aux marchés financiers	Alexandre Girard	PR [q2] [30h+15h] [4 Crédits] 🌐	x		
○ BECGE1322	Marketing	Julie Masset	PR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐		x	
○ BECGE1213	Analyse des états financiers 🟡	Yves De Rongé	PR [q1] [30h+15h] [4 Crédits] 🌐		x	
○ BECGE1329	Simulation de gestion - jeu d'entreprise 🟡	Alexandre Girard	PR [q2] [45h] [6 Crédits] 🌐			x
○ BINGE1310	Gestion des opérations 🟡	Wim Laurier	PR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐			x

Gestion des opérations

⌘ BECGE1326



PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

BANGL1291	" Anglais II " a comme prérequis BANGL1191
	• BANGL1191 - Anglais I
BANGL1391	" Anglais III " a comme prérequis BANGL1291
	• BANGL1291 - Anglais II
BDROI1272	" Questions spéciales de droit économique " a comme prérequis BECGE1110 ET BECGE1111
	• BECGE1110 - Economie I
	• BECGE1111 - Economie II
BECGE1210	" Microéconomie " a comme prérequis BECGE1110
	• BECGE1110 - Economie I
BECGE1211	" Macroéconomie " a comme prérequis BECGE1111
	• BECGE1111 - Economie II
BECGE1212	" Economie publique " a comme prérequis BECGE1110
	• BECGE1110 - Economie I
BECGE1213	" Analyse des états financiers " a comme prérequis BECGE1112
	• BECGE1112 - Fondements de la comptabilité
BECGE1215	" Public economics " a comme prérequis BECGE1110
	• BECGE1110 - Economie I
BECGE1218	" Publieke economie " a comme prérequis BECGE1110
	• BECGE1110 - Economie I
BECGE1233	" Théorie des jeux " a comme prérequis BINGE1232
	• BINGE1232 - Mathématiques pour ingénieur de gestion III
BECGE1311	" Economie industrielle " a comme prérequis BECGE1210
	• BECGE1210 - Microéconomie
BECGE1313	" Economie de l'environnement " a comme prérequis BECGE1210
	• BECGE1210 - Microéconomie
BECGE1314	" International Economics " a comme prérequis BECGE1210 ET BECGE1211
	• BECGE1210 - Microéconomie
	• BECGE1211 - Macroéconomie
BECGE1316	" Ethique et économie " a comme prérequis BECGE1110 ET BECGE1111
	• BECGE1110 - Economie I
	• BECGE1111 - Economie II
BECGE1317	" European Economics " a comme prérequis BECGE1110 ET BECGE1111
	• BECGE1110 - Economie I
	• BECGE1111 - Economie II
BECGE1320	" Management et stratégie " a comme prérequis BECGE1322
	• BECGE1322 - Marketing
BECGE1321	" Théorie des organisations " a comme prérequis BESPO1160
	• BESPO1160 - Sociologie
BECGE1326	" Mens en organisatie " a comme prérequis BESPO1160
	• BESPO1160 - Sociologie
BECGE1327	" Corporate Finance " a comme prérequis BECGE1213 ET BECGE1115

- BECGE1213 - [Analyse des états financiers](#)
- BECGE1115 - [Introduction aux marchés financiers](#)
- BECGE1329** "[Simulation de gestion - jeu d'entreprise](#)" a comme prérequis BECGE1213 ET BECGE1322 ET BECGE1115
- BECGE1213 - [Analyse des états financiers](#)
- BECGE1322 - [Marketing](#)
- BECGE1115 - [Introduction aux marchés financiers](#)
- BECGE1340** "[Seminar in Economic History](#)" a comme prérequis BECGE1110 ET BECGE1211 ET BINGE1131
- BECGE1110 - [Economie I](#)
- BECGE1211 - [Macroéconomie](#)
- BINGE1131 - [Probabilités](#)
- BECGE1341** "[Public policy seminar](#)" a comme prérequis BECGE1210 ET BECGE1211
- BECGE1210 - [Microéconomie](#)
- BECGE1211 - [Macroéconomie](#)
- BINGE1231** "[Statistique approfondie](#)" a comme prérequis BINGE1131
- BINGE1131 - [Probabilités](#)
- BINGE1232** "[Mathématiques pour ingénieur de gestion III](#)" a comme prérequis BINGE1132
- BINGE1132 - [Mathématiques pour ingénieur de gestion II](#)
- BINGE1310** "[Gestion des opérations](#)" a comme prérequis BINGE1232
- BINGE1232 - [Mathématiques pour ingénieur de gestion III](#)
- BINGE1311** "[Analyse et conception des systèmes d'information](#)" a comme prérequis BECGE1230
- BECGE1230 - [Fondements de l'informatique de gestion](#)
- BINGE1314** "[Statistique multivariée et économétrie](#)" a comme prérequis BINGE1231
- BINGE1231 - [Statistique approfondie](#)
- BINGE1341** "[Sciences et technologies IV](#)" a comme prérequis BINGE1242
- BINGE1242 - [Sciences et technologies III](#)
- BNEER1281** "[Néerlandais II](#)" a comme prérequis BNEER1181
- BNEER1181 - [Néerlandais I](#)
- BNEER1381** "[Néerlandais III](#)" a comme prérequis BNEER1281
- BNEER1281 - [Néerlandais II](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME D[96 AC23989093enseignement ainsi que sD8T98940.0863 0.4

o Contenu de la formation :

o Économie

○ BECGE1110	Economie I	Hélène Latzer	ES [q1] [45h +15h] [5 Crédits]
○ BECGE1111	Economie II	Jean-François Fagnart	ES [q2] [45h +22.5h] [6 Crédits]

o Gestion

○ BECGE1112	Fondements de la comptabilité	Oscar Bernal Diaz (supplée Alexandre Girard)	ES [q1] [45h +15h] [5 Crédits]
○ BECGE1115	Introduction aux marchés financiers	Alexandre Girard	ES [q2] [30h +15h] [4 Crédits]

o Droit

○ BESPO1176	Droit	Thibaut Slingeneyer de Goeswin (supplée Diane Bernard)	ES [q1] [45h +15h] [5 Crédits]
-------------	-------	--	---

o Autres sciences humaines et sociales

○ BINGE1161	Histoire économique globale	Julien del Marmol	ES [q2] [30h] [4 Crédits]
-------------	-----------------------------	-------------------	---------------------------------

o Informatique et méthodes quantitatives

○ BINGE1130	Mathématiques pour ingénieur de gestion I	Thierry Lavendhomme	ES [q1] [30h +15h] [4 Crédits]
○ BINGE1132	Mathématiques pour ingénieur de gestion II	Thierry Lavendhomme	ES [q2] [45h +22.5h] [5 Crédits]
○ BINGE1131	Probabilités	Nathan Uyttendaele (supplée Cédric Heuchenne)	ES [q2] [30h +22.5h] [4 Crédits]

o Sciences et technologie

○ BINGE1140	Sciences et technologies I	Thomas Gathy	ES [q1] [45h +22.5h] [5 Crédits]
○ BINGE1141	Sciences et technologies II	Arnaud Delcorte	

Langues

<p>○ BANGL1291</p>	<p>Anglais II </p>	<p>Julie George Garkov Priscilla Hemeleers Françoise Longrée (coord.) Isabelle Lukau Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan</p>	<p>EN [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] </p>
<p>○ BNEER1281</p>	<p>Néerlandais II  <i>L'étudiant-e qui a remplacé l'unité d'enseignement de Néerlandais I en bloc 1 par Néerlandais débutant I ou Espagnol I doit suivre en bloc 2, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant II ou Espagnol II).</i></p>	<p>Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Guy Sirjacobs</p>	<p>NL [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] </p>



INGB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études. Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'École royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'École européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

.

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme**

PÉDAGOGIE

A Saint-Louis, les cours magistraux se donnent dans des auditorios de taille raisonnable. Ceci permet aux étudiant-e-s de profiter de contacts privilégiés avec les enseignants et enseignantes.

Les unités d'enseignement d'économie, de méthodes quantitatives et de sciences sont accompagnées de séances de travaux pratiques en petits groupes.

Au premier quadrimestre, des monitorats accompagnent les unités d'enseignement d'anglais et de droit pour les étudiant-e-s qui éprouveraient des difficultés dans ces matières. Des monitorats de remédiation en économie et en mathématiques sont proposés au second quadrimestre pour celles et ceux qui n'ont pas réussi ces examens au cours de la session de janvier.

Des aides méthodologiques

Quel que soit le programme de bachelier, la faculté accorde une place importante à l'accompagnement pédagogique. Le Service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite propose diverses activités et est disponible pour rencontrer les étudiants et étudiantes qui le souhaitent.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Le contrôle des connaissances (évaluation certificative) s'effectue durant les sessions d'examens. La plupart des examens sont écrits.

Trois sessions d'examens sont organisées au cours de l'année académique : en janvier, en juin, en août-septembre. Au 1er bloc, les examens de la session de janvier qui n'auraient pas été réussis peuvent être représentés en juin et/ou en septembre.

Des évaluations formatives sont proposées durant l'année sous la forme de travaux pratiques à préparer. Pour certaines unités d'enseignement, un système d'évaluation continue, complémentaire à l'examen est mis en place.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Programmes d'échange

L'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles a conclu des conventions d'échanges avec des universités situées en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces conventions permettent aux étudiant-es de suivre une partie de leur programme de bachelier dans une université partenaire tout en restant inscrit-es à titre principal à l'UCLouvain. Les étudiant-es en ingénieur de gestion peuvent participer à un séjour ERASMUS au deuxième quadrimestre du 3e bloc. Le programme suivi durant ce séjour représente environ 30 crédits.

Trois types d'échanges sont proposés aux étudiant-es :

- des **échanges Erasmus** avec des universités de pays de l'Union européenne
- des **échanges Erasmus Belgica** avec des universités belges néerlandophones
- des **échanges avec des universités hors d'Europe**, sur la base d'accords bilatéraux.

En savoir plus sur les [destinations](#).

Bourses pour séjours linguistiques

La Faculté octroie des bourses aux étudiant-es qui souhaitent effectuer un séjour linguistique durant l'été. Les candidat-es à ces bourses sont sélectionné-es sur la base de leur résultat et de leur motivation.

En savoir plus sur les [séjours et bourses linguistiques](#).

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le programme de bachelier en ingénieur de gestion donne un accès direct aux masters en ingénieur de gestion, sciences de gestion, sciences économiques, gestion des ressources humaines, études européennes, organisés en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Masters accessibles à l'UCLouvain

Accès direct

- [Master \[120\] : ingénieur de gestion](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[120\] : ingénieur de gestion](#) (Mons)
- [Master \[120\] en sciences de gestion](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[120\] en sciences de gestion](#) (Mons)
- [Master \[60\] en sciences de gestion](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en sciences de gestion](#) (Mons)
- [Master \[120\] en sciences économiques, orientation générale](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en sciences économiques, orientation générale](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en gestion des ressources humaines](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en science des données, orientation statistique](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences actuarielles](#) (Louvain-la-Neuve)

Autres formations accessibles

Le bachelier en ingénieur de gestion donne accès aux masters organisés par d'autres écoles de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ou par d'autres Facultés, moyennant le respect des conditions et prérequis fixés par les gestionnaires de ces programmes.

- [Master \[120\] en statistique, orientation biostatistiques](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en gestion de l'entreprise](#) (Bruxelles, Louvain-la-Neuve et Mons) (organisé avec l'ICHEC et l'ULB)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en études européennes](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en éthique](#) (Louvain-la-Neuve)

GESTION ET CONTACTS

L'administration facultaire

02 211 78 79 - espo-slb@uclouvain.be

Bureau : Ommegang 6 - 2e étage - bureau OM 205

Permanences : du lundi au jeudi, de 10h à 12h30

Dérogation pour non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit parvenir pour le 30 septembre au plus tard à l'adresse suivante: [derogation-inscription-](#)